

RUBRIQUE 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : Dura-Ink 80

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Encre.
 Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries, Inc.
 1201 Pratt Boulevard
 Elk Grove Village, IL. 60007-5746
 Phone: (847) 956-7600
 Fax: (847) 956-9885
 E-mail: customer_service@laco.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification GHS-US**

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	H336
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3	H412

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage GHS-US**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS-US) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Ne pas fumer
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 P241 - Utiliser du matériel électrique, d'éclairage antidéflagrant
 P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P280 - Porter des vêtements de protection, des gants de protection
 P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau
 P303+P361+P353 - Si sur la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche
 P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer
 P312 - Appeler un médecin en cas de malaise

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO2), de la poudre d'extinction sèche, de la mousse, Eau pulvérisée pour l'extinction
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale une installation d'élimination des déchets autorisée

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS-US
1-Methoxy-2-propanol	(n° CAS) 107-98-2	58.18	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336
ethanol	(n° CAS) 64-17-5	9.87	Flam. Liq. 2, H225
Isopropanol	(n° CAS) 67-63-0	1.74	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H336
Ethyl acetate	(n° CAS) 141-78-6	1.16	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H336
propyl acetate	(n° CAS) 109-60-4	0.58	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H336
bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate	(n° CAS) 41556-26-7	0.21 - 0.25	Flam. Liq. 4, H227 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Polyethylene glycol di[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl] ether	(n° CAS) 104810-47-1	0.09 - 0.18	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), a-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-w-hydroxy-	(n° CAS) 104810-48-2	0.09 - 0.18	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Premiers soins après ingestion : PAS faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter des gants appropriés. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter des gants appropriés. En cas de risque de production excessive de poussières, brouillard ou vapeurs, utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié.
Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Prendre en matériau absorbant non combustible et pousser dans un récipient pour élimination. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.
Produits incompatibles : Oxydants forts.
Matières incompatibles : Sources de chaleur. Sources d'inflammation.

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dura-Ink 80		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Ethyl acetate (141-78-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	1440 mg/m ³
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	400 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT & eye irr
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	1400 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	1440 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	400 ppm
Isopropanol (67-63-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	490 mg/m ³
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	960 mg/m ³
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr; CNS impair
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	980 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
Canada (Québec)	VECD (mg/m ³)	1230 mg/m ³
Canada (Québec)	VECD (ppm)	500 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	983 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	400 ppm
propyl acetate (109-60-4)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	835 mg/m ³
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	1040 mg/m ³
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	250 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr; CNS impair
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	840 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm
Canada (Québec)	VECD (mg/m ³)	1040 mg/m ³
Canada (Québec)	VECD (ppm)	250 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	835 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	200 ppm
1-Methoxy-2-propanol (107-98-2)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	369 mg/m ³
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	553 mg/m ³
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	100 ppm

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

1-Methoxy-2-propanol (107-98-2)		
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye irr; CNS impair; A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen: Agents which cause concern that they could be carcinogenic for humans but which cannot be assessed conclusively because of a lack of data. In vitro or animal studies do not provide indications of carcinogenicity which are sufficient to classify the agent into one of the other categories)
OSHA	Non applicable	
Canada (Québec)	VECD (mg/m ³)	553 mg/m ³
Canada (Québec)	VECD (ppm)	150 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	369 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	100 ppm
bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (41556-26-7)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Polyethylene glycol di[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl] ether (104810-47-1)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), a-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-w-hydroxy- (104810-48-2)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
ethanol (64-17-5)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	1884 mg/m ³
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	1000 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	1900 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	1880 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	1000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Éviter les éclaboussures. Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Une bonne pratique de l'hygiène industrielle consiste à minimiser le contact avec la peau. Porter des gants appropriés. Gants en caoutchouc nitrile.
Protection oculaire	: En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection.
Protection des voies respiratoires	: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez un appareil respiratoire approuvé muni de cartouches huile / brouillard.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide opaque.
Couleur	: Noire
Odeur	: Solvant.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Point d'ébullition	: 79 °C (estimated from ethanol content)
Point d'éclair	: 16 °C (estimated from ethanol content)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.05 g/ml
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 72 % / 6.3 lbs/gal / 756 g/L

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Liquide et vapeurs inflammables.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur excessive ou froid. Rayons directs du soleil. Chaleur. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Flamme nue. Surchauffe. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables. Oxydes de carbone (CO, CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé

Ethyl acetate (141-78-6)	
DL50 orale rat	5620 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 18 mg/l/4h
ATE US (voie orale)	5620 mg/kg de poids corporel
Isopropanol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg
DL50 cutanée lapin	16.4 ml/kg
CL50 inhalation rat (ppm)	> 10000 ppm/4h
ATE US (voie orale)	5840 mg/kg de poids corporel
propyl acetate (109-60-4)	
DL50 orale rat	8700 mg/kg

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

propyl acetate (109-60-4)	
DL50 cutanée lapin	> 17800 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	32 mg/l/4h
ATE US (voie orale)	8700 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	32 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	32 mg/l/4h
1-Methoxy-2-propanol (107-98-2)	
DL50 orale rat	4016 mg/kg de poids corporel
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (ppm)	> 7000 ppm 6 hr
ATE US (voie orale)	4016 mg/kg de poids corporel
bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (41556-26-7)	
DL50 orale rat	2369 (2369 - 3920) mg/kg
ATE US (voie orale)	2369 mg/kg de poids corporel
Polyethylene glycol di[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl] ether (104810-47-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), a-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-w-hydroxy- (104810-48-2)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
ethanol (64-17-5)	
DL50 orale rat	10470 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	133.8 mg/l/4h
ATE US (voie orale)	10470 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	133.8 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	133.8 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Isopropanol (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Non classable

ethanol (64-17-5)	
Groupe IARC	1 - Carcinogenic to humans

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ethyl acetate (141-78-6)	
CL50 poisson 1	220 mg/l

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Ethyl acetate (141-78-6)	
CE50 Daphnie 1	1200 mg/l
NOEC chronique poisson	< 9.35 mg/l
Isopropanol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	10000 mg/l
propyl acetate (109-60-4)	
CL50 poisson 1	60 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	91.5 mg/l 48 h
1-Methoxy-2-propanol (107-98-2)	
CL50 poisson 1	20800 mg/l
CE50 Daphnie 1	23300 mg/l
ErC50 (algues)	> 1000 mg/l
bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (41556-26-7)	
CL50 poisson 1	0.97 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	20 mg/l 24 h
Polyethylene glycol di[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl] ether (104810-47-1)	
CL50 poisson 1	2.8 mg/l Oncorhynchus mykiss
CE50 Daphnie 1	4 mg/l
ErC50 (algues)	> 9 mg/l
NOEC (chronique)	1 mg/l
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), a-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-w-hydroxy- (104810-48-2)	
CL50 poisson 1	2.8 mg/l Oncorhynchus mykiss
CE50 Daphnie 1	4 mg/l
ErC50 (algues)	> 9 mg/l
NOEC (chronique)	1 mg/l
ethanol (64-17-5)	
CL50 poisson 1	14200 mg/l
CE50 Daphnie 1	5012 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Ethyl acetate (141-78-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Isopropanol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
propyl acetate (109-60-4)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	62 % 5 d
1-Methoxy-2-propanol (107-98-2)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	96 % 28 d
bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (41556-26-7)	
Biodégradation	38 % 28 d
Polyethylene glycol di[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl] ether (104810-47-1)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
Biodégradation	24 %
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), a-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-w-hydroxy- (104810-48-2)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
Biodégradation	24 %
ethanol (64-17-5)	
Biodégradation	> 96 % 28 d

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Ethyl acetate (141-78-6)	
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
Isopropanol (67-63-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
propyl acetate (109-60-4)	
Log Pow	1.23
1-Methoxy-2-propanol (107-98-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (41556-26-7)	
Log Pow	0.37
Polyethylene glycol di[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl] ether (104810-47-1)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	34
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), a-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-w-hydroxy- (104810-48-2)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	34
ethanol (64-17-5)	
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Dura-Ink 80	
Ecologie - sol	Non établi.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément à US-DOT 49 CFR et l'HMR / TMD / ADR / IMDG / OACI / IATA

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN1210 Printing ink, flammable, 3, II
N° ONU (DOT) : UN1210
Désignation officielle de transport (DOT) : Printing ink, flammable ()
Department of Transportation (DOT) des classes de danger : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120
Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger moyen
Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Liquide inflammable



TDG

Description document de transport : UN1210 ENCRE D'IMPRIMERIE, 3, II
N° ONU (TDG) : UN1210
TDG Désignation officielle de transport : ENCRE D'IMPRIMERIE
Classes TMD danger primaire : 3 - Class 3 - Flammable Liquids
Groupe d'emballage : II - Danger moyen

Transport maritime

N° ONU (IMDG) : 1210

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Nom d'expédition (IMDG)	: ENCRE D'IMPRIMERIE
Classe (IMDG)	: 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG)	: II - substances présentant un danger moyen
Quantités limitées (IMDG)	: 5 L

Transport aérien

N° ONU (IATA)	: 1210
Désignation officielle de transport (IATA)	: PRINTING INK
Classe (IATA)	: 3 - Flammable Liquids
Groupe d'emballage (IATA)	: II - Danger moyen

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations États-Unis

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans l'inventaire de la Loi américaine de l'Agence de Protection de l'Environnement sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Chemical(s) subject to the reporting requirements of Section 313 or Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) of 1986 and 40 CFR Part 372.

Isopropanol	n° CAS 67-63-0	1.741335 - 1.741335%
Ethyl acetate (141-78-6)		
CERCLA RQ	5000 lb	
Isopropanol (67-63-0)		
Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Danger d'incendie	

15.2. Réglementations internationales

Directives nationales

Dura-Ink 80

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA).
Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).

15.3. Les réglementations américaines

California Proposition 65 - Ce produit ne contient pas de substances connues pour l'état de Californie pour causer des dommages cancer, de développement et / ou de reproduction

Ethyl acetate (141-78-6)
U.S. - Delaware - Pollutant Discharge Requirements - Reportable Quantities U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
Isopropanol (67-63-0)
U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances
propyl acetate (109-60-4)
U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

1-Methoxy-2-propanol (107-98-2)

U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - Ceilings
U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Emission Levels (ELs)
U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations
U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List
U.S. - New York - Right to Know List of Hazardous Chemicals
U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - STELs
U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs

ethanol (64-17-5)

U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List
U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision : 05/18/2017

Sources des données : ESIS (European chemical Substances Information System; accessed at: <http://esis.jrc.ec.europa.eu/index.php?PGM=cla>.
European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at <http://echa.europa.eu/>.
Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.
National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition.
OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Abréviations et acronymes:

Dura-Ink 80

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	DNEL: Niveau dérivé sans effet
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	NOEC: concentration sans effet observable
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques
	PNEC: prédit sans effet
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	TWA: Poids moyen

Danger pour la santé NFPA

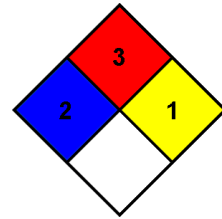
: 2 - L'exposition intense ou continue peut provoquer une invalidité temporaire ou des blessures résiduelles éventuelles sauf intervention médicale rapide.

Danger d'incendie NFPA

: 3 - Liquides et solides pouvant s'enflammer dans presque toutes les conditions ambiantes.

Réactivité NFPA

: 1 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables mais qui peuvent devenir instables à des températures et pressions élevées.



Indications de changement:

Composition/informations sur les composants.

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH USA 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit